

**FONDS POUR LES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ : FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT**  
**Présentation du programme et instructions pour l'évaluation**

**QUESTIONS SERVANT DE BASE À L'ÉVALUATION**

**Q1 : ÉNONCÉ DE PROBLÈME ET SOLUTION PROPOSÉE**

- a) Dans quelle mesure l'énoncé de problème expose-t-il clairement le défi que l'équipe vise à relever? Est-il conforme à la priorité du système de santé et montre-t-il les conséquences du problème?
- b) Dans quelle mesure la technologie, le produit ou le procédé novateur est-il clairement exposé? Dans quelle mesure la solution a-t-elle été validée? Les exemples fournis montrent-ils que l'innovation répond aux éléments de l'énoncé de problème?

**Q2 : OBJECTIF DU PROJET ET COLLABORATION**

- a) Dans quelle mesure l'objectif général du projet est-il clairement formulé? Les jalons, les réalisations attendues et les délais proposés vous paraissent-ils raisonnables et réalistes?
- b) Dans quelle mesure la demande décrit-elle la collaboration qui aura lieu au sein de l'équipe d'innovation en santé?
  - o A-t-on couvert les rôles et responsabilités nécessaires pour que les membres de l'équipe atteignent l'objectif du projet? (p. ex., responsables des politiques, responsables des soins de santé, patients, fournisseurs)
  - o Dans quelle mesure la participation des patients fait-elle partie de la conception, de l'exécution et de l'évaluation du projet?

**Q3 : IMPACT**

- a) Dans quelle mesure la demande décrit-elle clairement ce que l'on mesurera pour démontrer l'atteinte de l'objectif général du projet?
- b) Dans quelle mesure la demande décrit-elle le partenaire responsable de l'évaluation et sa participation au projet (p. ex., évaluation, impact sur l'économie de la santé)? La demande explique-t-elle adéquatement la façon dont le partenaire d'évaluation mesurera l'impact de la solution proposée sur les aspects suivants :
  - i. le rendement du système de soins de santé (p. ex., refonte du système de soins de santé, résultats en matière de santé, expérience des patients, coût du système de santé);
  - ii. l'infrastructure existante et future (p. ex., chaîne d'approvisionnement, soutien TI);
  - iii. les politiques (p. ex., modèles de remboursement, portée des contraintes et des possibilités de pratique, politiques réglementaires ou législatives);
  - iv. le développement économique de l'Ontario (p. ex., entreprises concurrentielles, débouchés mondiaux);
  - v. l'industrie;
  - vi. les praticiens et les patients.

**Q4 : ADOPTION ET EXTENSIBILITÉ**

- a) Dans quelle mesure la demande signale-t-elle les obstacles auxquels une adoption généralisée pourrait se heurter? Et les mesures permettant d'atténuer ces obstacles? (p. ex. le mécanisme d'achat de la solution, le changement de comportement des utilisateurs – cliniciens ou patients, les changements apportés à la marche du travail au sein de l'organisation prestataire de services de santé)
- b) La demande explique-t-elle adéquatement comment l'on abordera ces obstacles dans le cadre du projet et en quoi les extrants du projet favoriseront une adoption plus générale de la solution ou son extensibilité à l'échelle du système (provincial ou national)? Les prochaines étapes envisagées sont-elles raisonnables pour ce type de projet?

- c) La lettre d'engagement ou de soutien fournie par le FSS présente-t-elle clairement son rôle dans le projet?  
(Oui ou non)
- Si oui, dans quelle mesure le FSS (demandeur principal) s'est-il engagé à jouer un rôle actif dans le projet?